



« Un prix inférieur de 70 % »

Recueilli par Élodie BÉCU

Jean-Lionel Laccourreya Président du Sirmiet (*)

Quelle est l'ampleur du marché des téléphones d'occasion reconditionnés ?

« C'est un marché en croissance, qui représente 10 % des smartphones sur le marché. Il y a quatre ans, ce marché n'existait pas vraiment. Il s'agissait d'une niche sur internet. Aujourd'hui, les smartphones reconditionnés sont commercialisés dans la grande distribution et les commerces classiques. »

Pourquoi cette progression ?

« Auparavant, les téléphones étaient subventionnés par les opérateurs qui voulaient vendre des forfaits. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Free a ouvert la brèche en vendant les premiers forfaits sans téléphones, suivi ensuite par les autres opérateurs qui ont de moins en moins subventionné les mobiles. Les consommateurs se sont alors rendu compte que leur smartphone avait une valeur. Les

acheteurs de téléphones portables ont aujourd'hui intégré qu'il s'agissait d'une économie complète. Ils revendent leur ancien smartphone et en rachètent un d'occasion. Le prix d'un téléphone reconditionné peut être inférieur de 70 % au modèle neuf ! »

Qu'est-ce que « l'indice de réparabilité » ?

« Il s'agit d'une demande du ministère de la transition écologique pour que le consommateur sache à quel point son appareil peut être réparé ou pas. Nous travaillons avec le gouvernement pour définir les critères (accessibilité et coût des pièces détachées ? Nécessité de démonter l'appareil ou non ? Besoin d'avoir recours à un vendeur spécialisé ou pas ?). Nous réfléchissons aussi à la forme que pourrait avoir la note indiquant l'information à l'acheteur. Cet indice devra être disponible début 2020. »

(*) Syndicat interprofessionnel du reconditionnement et de la régénération des matériels informatiques, électroniques et télécoms.